

REGLEMENT OCÉAN TOUR GRAVEL

EQUIPE ORGANISATRICE

Hors Traces Aventures – Association loi 1901 à but non lucratif.

N° RNA : W482002219. Siège social : Montjézieu 48500 La Canourgue

Directeur d'épreuves : Romain Bossard. Contact : bossard.romain@gmail.com – 07 83 16 25 06

L'organisation est assurée en responsabilité civile, conformément à l'Article L321-1 du Code du Sport français.

DEFINITION DE L'ÉPREUVE

26 septembre – 17 octobre – 14 novembre

Le Océan Tour Gravel est un événement gravel comprenant 3 épreuves non-chronométrées, à allure libre. Les épreuves se dérouleront sur tout type de terrain (chemins de terre, calcaire, sable et singletracks) ainsi que sur des routes goudronnées à faible circulation.

Les parcours sont tracés sur un terrain majoritairement roulant, comportant des passages plus techniques et quelques passages sablonneux physiques.

Le suivi de l'itinéraire s'effectuera sur GPS grâce à une trace au format .gpx fournie par l'organisation.

PARCOURS

Les distances et dénivelés définitifs seront communiqués de façon définitive 7 jours avant l'épreuve sur la page officielle de l'événement.

Les parcours sont tracés sur un terrain majoritairement roulant, comportant des passages plus techniques et des passages sablonneux physiques.

Le suivi de l'itinéraire s'effectuera sur GPS grâce à une trace au format .gpx fournie par l'organisation.

Étape 1 – Île de Ré

26/09/2021 – Viens voir ma Ré : 115 km / 250 m D+ environ

Étape 2 – Les Estuaires

17/10/2021 – le Tour des Estuaires : 185 km / 1000 m D+ environ

Étape 3 – Île d'Oléron

14/11/2021 – IØ Gravel Tour : 120 km / 400 D+ environ

L'envoi de la trace GPS et de la feuille de route s'effectuera par mail, le jeudi précédent l'épreuve.

TARIFS

Tarifs : 25 € par étape (descriptif du tarif sur [la page officielle](#) de l'épreuve)

INSCRIPTION

Les inscriptions se font étape par étape, pas de forfait global.

Les inscriptions se font uniquement par carte bancaire, sur le site de notre partenaire Njuko

ACCUEIL DES PARTICIPANTS ET PROGRAMME HORAIRE

Le programme officiel est à retrouver sur [la page officielle](#) de l'épreuve

CONITIONS DE PARTICIPATION

- respecter le présent règlement jusqu'à l'arrivée
- s'acquitter des frais d'inscription
- avoir 18 ans à la date de l'épreuve
- posséder un matériel fiable et en bon état
- être en bonne santé et apte à participer à ce type d'épreuve
- suivre le tracé GPS fourni
- avertir l'organisation de tout incident/accident
- avertir l'organisation d'un éventuel abandon
- attester de la véracité des éléments inscrits sur le formulaire d'inscription

Facultatif mais important

Il est fortement conseillé aux participants de souscrire une assurance individuelle accident étendue à la pratique du cyclisme (sauf s'ils possèdent une licence sportive comportant déjà une telle assurance).

MATERIEL OBLIGATOIRE

L'organisation se réserve le droit d'interdire le départ à tout participant n'étant pas en possession du matériel listé ci-dessous.

Le matériel sera vérifié lors de la remise des carnets de route et pourra l'être de manière aléatoire avant le départ et sur le parcours

- un casque à coque rigide
- un GPS ou smartphone avec application de guidage, avec batterie de secours
- un téléphone mobile chargé
- un vêtement réfléchissant (veste, gilet ou chasuble)
- un éclairage avant (blanc), arrière (rouge) au minimum
- une réserve d'eau minimum d'1,5 litre
- une couverture de survie
- une veste imperméable

MATERIEL AUTORISE

Seuls les vélos suivant sont autorisés : Gravel, Cyclo-cross, Monstercross, VTT. Les vélos à assistance électrique ne sont pas admis.

RESPECT DU CODE DE LA ROUTE

Vous vous engagez à respecter le code de la route sur l'ensemble de votre parcours.

REGLES DE SECURITE

- ne pas sur-estimer vos capacités
- être préparé physiquement et mentalement pour cette épreuve
- ne pas négliger son matériel
- se munir d'un équipement et du matériel adapté à la saison
- avoir à boire et à manger en permanence sur soi
- avoir un téléphone toujours chargé avec une batterie externe de secours
- s'informer sur la conduite à tenir en cas d'orage et de conditions météorologiques difficiles.
- en cas d'accident corporel nécessitant l'intervention de secours, appeler le 112 et prévenir ensuite l'organisation
- ne pas rouler à plus de deux de front sur chaussée goudronnée et se mettre en file simple à l'approche d'un véhicule

ABANDON

En cas d'abandon, le participant devra avertir l'organisation (appel ou SMS). Aucun service de rapatriement n'est proposé.

Le participant n'est plus sous la responsabilité de l'organisation dès lors qu'il abandonne l'épreuve et quitte le tracé officiel.

Sur la rando 2 jours, un participant ayant abandonné lors de la première journée pourra prendre le départ le deuxième jour.

ANNULATION

Par le participant

Toute inscription est ferme et définitive. Aucun remboursement n'est prévu en cas de désistement du participant, sauf en cas de souscription de l'assurance annulation auprès de BEticketing.

Par l'organisation

1. Annulation indépendante de la volonté de l'organisateur (alerte météo ou décision des autorités administratives) : aucun remboursement
2. Annulation par décision de l'organisateur: remboursement intégral de tous les participants

RESPECT DU REGLEMENT & EXCLUSION

Afin de s'assurer du respect du règlement, l'organisation peut effectuer un ou plusieurs contrôles sur le parcours, à l'endroit et dans la plage horaire de son choix.

Tout participant ne respectant pas les conditions indiquées précédemment, ayant un comportement inadapté ou nuisant à l'éthique de l'événement, pourra se faire exclure de l'épreuve.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Notre événement s'engage dans une démarche éco-responsable, inutile de rappeler que nous ne tolérerons aucun déchet sur le parcours.

Chaque participant sera responsable de ses déchets, aucun emballage ne devra être jeté intentionnellement ou malencontreusement.

Les tracés de l'Océan Tour Gravel devront rester vierges de votre passage.

DROIT A L'IMAGE

Les participants à l'Océan Tour Gravel acceptent la publication, sur le site web et les page Facebook/Instagram de l'organisation, de leur identité ainsi que de photos où ils pourraient figurer. L'organisation n'utilisera pas leur identité à des fins commerciales ni ne les transmettra à un tiers à cet effet.

ACCEPTATION DU REGLEMENT

Le fait de s'inscrire et de prendre le départ de l'Océan Tour Gravel implique de la part du participant qu'il ait lu la totalité du présent règlement, et qu'il l'accepte sans réserve.

RECLAMATION

Toute plainte ou réclamation, pour quelque motif que ce soit, devra être exprimée par écrit et adressée à l'organisateur dans un délai d'un mois après l'épreuve.